

En se plaçant à un point de vue plus élevé, on reconnaît facilement que les conséquences de l'Exposition universelle de 1867 intéressent notre population tout entière.

Nous sommes tous solidaires; c'est là une vérité élémentaire qu'il n'est pas besoin de démontrer. Tous, nous devons donner notre concours; nous devons tous apporter notre pierre à l'édifice, et cela dans le but de maintenir la réputation industrielle de Roubaix et d'étendre, de multiplier nos relations.

Ces relations sont-elles, jusqu'ici, ce qu'elles devraient être eu égard à l'incontestable supériorité de nos produits?

La réponse est dans toutes les bouches: la fabrique de Roubaix manque de rapports avec l'extérieur; partout où sa réputation se fera jour, elle maintiendra des relations qui ne feront qu'augmenter au raison de ses progrès incessants.

Il faut donc plus que jamais songer à l'avenir et ne pas laisser échapper l'occasion d'accroître la supériorité qu'on se plaît à nous reconnaître.

Lors de la dernière Exposition à Londres, Roubaix, se trouvant sous l'impression produite par le traité de commerce, ne fut représentée que par quelques-uns de ses principaux industriels, et il a été facile de constater que ce n'était pas là, à beaucoup près, ce qui constituait la variation et l'immense production de notre fabrique.

Aujourd'hui qu'il n'y a plus à revenir sur ce traité, Roubaix, après avoir accompli de nombreux progrès, doit faire encore un suprême effort; c'est vers le commerce extérieur qu'il faut désormais tourner les yeux.

Combien de fois nos commissionnaires et nos fabricants n'ont-ils pas discuté la nécessité de faire voyager les jeunes gens connaissant plusieurs langues, dans les pays exploités exclusivement par les Anglais?

Le moment n'est-il pas venu, enfin, de songer très sérieusement à l'exécution de ces projets et de faire connaître au loin tous les articles de la fabrique de Roubaix? N'est-il pas temps de réaliser le rêve fait depuis si longtemps de présenter une collection complète aux étrangers ce que nous n'avons jamais pu faire jusqu'à ce jour? Eh bien! cette collection doit se trouver à l'Exposition universelle. C'est là certainement qu'elle devra frapper les regards des étrangers, et par ce moyen le voyage se trouvera effectué pour tous.

Il ne doit pas y avoir la moindre hésitation: il faut que tous les industriels apportent leur coopération et que le développement de notre fabrique soit démontré par la réunion de nos produits.

Une exposition collective aura, du reste, l'avantage immense de détruire l'individualité au profit de la masse.

En insistant sur cette dernière pensée, je tiens à démontrer que si l'Exposition doit donner un développement plus grand à la ville de Roubaix, la somme de bien-être qui en sera le résultat devra nécessairement se déverser sur toutes les classes de la société.

Si donc toute notre population est intéressée dans la question il n'y a pas à discuter le chiffre de la dépense.

N'avons-nous pas vu, l'année dernière le conseil municipal voter une somme de dix mille francs pour des courses, plaisir d'une heure, dont tout le monde n'a même pas pu profiter. Et parce qu'il a plu, un déficit de sept mille francs a été constaté dans la recette. On a comblé ce déficit sans aucune observation car chacun comprenait parfaitement qu'on ne pouvait rendre responsable la commission qui s'était obligeamment prêtée à l'organisation des courses.

Aujourd'hui, lorsqu'il s'agit d'assurer l'avenir de notre industrie, il n'est pas permis de douter un seul instant des excellentes dispositions du conseil municipal. Ceux qui ont toute la confiance de leurs concitoyens ne laisseront pas échapper l'occasion de relever l'éclat de la réputation que Roubaix s'est acquise à si juste titre et qu'il est utile d'augmenter encore.

Un Abonné.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 9 le 10 au bas.
3 % ancien 67,65 67,80 0,15
4 1/2 au com. 95,75 96 0,25

Le n° 28 du recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord contient:

- I. Une circulaire sur la formation de la liste générale du jury pour 1866.
- II. Une circulaire sur le recrutement de la classe de 1865.
- III. Une circulaire sur les établissements insalubres ou incommodés.
- IV. Un avis portant qu'il sera procédé, le 2 novembre prochain, à l'adjudication de la fourniture de linages à pansement, et de la charpie nécessaires au service des hôpitaux maritimes.

Le ministre de la guerre vient de décider qu'à l'avenir tout militaire voyageant isolément qui, après avoir dissipé son indemnité, se présentera dans un lieu de passage, ne sera plus reconduit à son corps par étapes, ainsi que le prescrivait la circulaire du 3 novembre 1863, mais recevra, à titre d'avance en route imputable à sa masse individuelle, la somme strictement nécessaire pour rejoindre son corps par les voies ferrées; la gendarmerie se bornera à l'escorter jusqu'à la station du chemin de fer la plus voisine et y surveillera son départ. Tout militaire rejoignant ainsi son corps subira, à son arrivée à destination, une punition disciplinaire, conformément aux prescriptions de la circulaire précitée du 3 novembre 1863.

On lit dans la France:

Plusieurs journaux étrangers ont annoncé que les bureaux d'enrôlement étaient ouverts à Lille, et qu'on y recrutait des officiers belges pour la légion étrangère. Ils ont même prétendu que ces officiers se présentaient avec armes et bagages et qu'ils étaient enrôlés en conservant leur grade.

La seule chose vraie dans cette nouvelle, c'est qu'il y a à Lille, comme dans plusieurs autres villes frontalières, des bureaux d'enrôlement pour la légion étrangère. Mais il est complètement faux que la France encourage la désertion dans l'armée belge: elle peut recruter des soldats, mais nous affirmons qu'elle ne reçoit pas des officiers.

Quant à recruter des hommes avec armes et bagages, cette assertion est tellement contraire aux règles internationales et au caractère de la politique française qu'il nous paraît superflu de la démentir.

On nous adresse la note suivante:

L'ouverture des cours publics de chimie est fixée au lundi 16 courant, à huit heures du soir.

Ces cours, dont nous reconnaissons toute la haute importance, va devenir, cette année, par la nature même des matières qui composeront son enseignement, d'une utilité beaucoup plus positive et plus immédiate.

Bien des fois M. Jaudeau a exprimé devant son auditoire le désir d'arriver promptement à l'étude de la chimie organique. Ce désir va être accompli.

Les bases sans lesquelles la chimie organique ne pouvait être abordée, ont été posées; nous connaissons les métalloïdes et les métaux, et nous assisterons avec bonheur à un nouvel enseignement, qui, dans notre cité, est appelé à produire de nombreux et importants résultats.

La chimie organique s'adresse en effet à toutes les industries, et même à tous les hommes, puisqu'on nous apprend à reconnaître les qualités des substances alimentaires dont nous avons besoin chaque jour. C'est un champ immense, et il faut bien du temps pour le parcourir; mais le professeur ne s'attachera qu'aux questions principales, à celles qui ont à Roubaix un véritable intérêt.

Nous pouvons en juger par le programme suivant que nous communiquons à M. Jaudeau:

- 1° Acides organiques les plus employés: Oxalique, tartrique, lannique, gallique, citrique, molybde, acétique.
 - 2° Encres et alcoolides.
 - 3° Sucres.
 - 4° Fermentation alcoolique.—Alcool et ses dérivés.
 - 5° Matière amylicée, matière ligneuse.
 - 6° Corps gras: huile et savon.
 - 7° Principes résineux: résine, gomme, baume, caoutchouc, gutta-percha.
- Aucune de ces questions ne doit nous rester étrangère; aussi nous espérons que, cette année comme l'hiver dernier, la salle comptera un grand nombre d'auditeurs sérieux, désireux de prouver à notre administration qu'elle a bien fait de créer des cours de chimie et de physique.
- D'ailleurs, une importante modification, apportée dans la disposition de la salle, fera disparaître toutes les causes d'insalubrité qui, pendant l'été dernier, ont éloigné bon nombre d'auditeurs et des plus assidus.

La réouverture du cours public de langue anglaise est remise au jeudi 19 octobre.

Les journaux de Lille annoncent la mort de M. de Jouffroy, receveur municipal de la ville de Lille, administrateur de la caisse d'épargne, membre de la commission administrative des Ecoles académiques.

M. de Jouffroy était âgé de 64 ans. Depuis plus de trente-cinq ans, il remplissait les fonctions de receveur municipal.

Nous avons souvent entretenu nos lecteurs des dommages que la chasse impitoyable et absurde faite aux petits oiseaux causait à l'agriculture. Dernièrement, au Comice agricole de Bourg, dans la Gironde, S. Em. l'archevêque de Bordeaux, mêlant les légitimes intérêts de la terre aux préceptes de son saint ministère, a éloquentement plaidé la cause de la gent ailée.

Voici les paroles de Mgr Donnet: « Toucher le cœur des chasseurs n'est pas chose facile! Laissons donc à leurs courses désordonnées, à leurs stratégies barbares, tous ces persécuteurs inexorables des chantres ailés de nos forêts, et démontrons à nos auditeurs que, s'il peut entrer dans les plans de Dieu que nous faisons servir à nos besoins certains animaux traditionnellement désignés pour notre usage, il n'est pas permis à l'homme de priver, pour son amusement, l'agriculture de ses plus utiles auxiliaires.

Examinons quelques-uns des résultats de cette guerre sans trêve ni merci que vous faites aux Bergeronnettes, aux rossignols, aux fauvettes, aux mésanges, aux rouges-gorges, aux Chardonnerets, aux linottes, aux pinçons, aux verdiers, aux alouettes.

On comptait jadis, terme moyen, à chaque printemps, 10,000 nids par lieue carrée; or, nous savons tous que chaque nid contient en moyenne quatre petits. Eh bien! il a été constaté qu'il faut à chaque petit quinze chenilles par jour, et que le père et la mère en mangent soixante autres pour leur part, ce qui fait 120 chenilles pour la consommation quotidienne de chaque nid.

Si donc vous multipliez 120 chenilles par 10,000 nids, vous avez un total de 1,200,000 chenilles qui étaient détruites chaque jour, par conséquent 36 millions pour un seul mois, 36 millions de chenilles! Mais a-t-on bien songé que ces 36 millions de chenilles, si on ne respecte pas l'existence de tous ces oiseaux du bon Dieu qui les consomment, mangeront à leur tour la feuille, la fleur, le fruit de nos arbres, toutes nos plantes potagères et toutes celles d'agrément.

N'oublions pas aussi que les insectes et les plantes parasites, dont les oiseaux nous auraient délivrés, prélèvent un impôt presque double de l'impôt foncier. N'oubliez pas que, cette année surtout, le papillon de chou a produit tant de chenilles que cette plante a manqué à nos ménages et à nos étables. N'oubliez pas, enfin, les ravages de plus en plus grands dans les forêts de pins de la chenille processionnaire...

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 8 octobre 1865.
Sommes versées par 175 déposants, dont 28 nouveaux. 13,216
33 demandes en remboursement. 8,137 95
Les opérations du mois d'octobre sont suivies par MM. L. Eeckman et J. Toulemonde directeurs.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

THÉÂTRE

Le mois des débats est clos. Les exécutions sont faites, pas si nombreuses que nous l'eussions désiré; mais, en somme, elles suffisent pour apporter dans la composition de la troupe des améliorations notables.

Nous ne voulons pas dire par là que les remplaçants valent mieux que les remplacés; cela nous est impossible dès à présent; nous voulons dire seulement que ces remplaçants portent sur des emplois importants.

Déjà nous avons annoncé comme devant bientôt débiter: M. Frespoch à la place de M. Marquillier; M^{lle} Louvenard à la place de M^{lle} Devillard;

M. Randal à la place de M. Moutin. Nous verrons ces nouveaux artistes à l'œuvre. Puisseons-nous ne pas être obligés à demander qu'on leur donne des succès-seurs.

Généralement, on ne se rend pas compte des embarras que crée le départ d'un artiste. Le répertoire d'un nouvel arrivant, souvent, n'est pas le même que celui de l'artiste qu'il vient remplacer. Il faut qu'il apprenne les rôles que jouait son prédécesseur. Cette étude empêche la représentation de certaines pièces et cause un temps d'arrêt très-préjudiciable à l'administration et au public.

Il faut encore que tous les acteurs jouant dans la même pièce se connaissent, puissent compter les uns sur les autres, qu'il existe entre eux une entente parfaite, sans laquelle l'exécution sera froide, insipide et pleine d'hésitation.

Pour arriver à ce résultat, il faut un temps assez long, et pendant ce temps, telle ou telle pièce, qui auparavant procurait du plaisir au public et des bénéfices à l'administration, ne peut être représentée.

Tel est le mauvais côté des rejets. Mais en présence de l'insuffisance notoire de certains artistes, on ne doit pas hésiter, on ne doit pas s'arrêter aux considérations que nous avons fait valoir; car cette insuffisance constante cause plus d'ennuis que la privation momentanée d'un spectacle agréable.

Aussi, n'avons-nous pas hésité, de notre côté, à demander le remplacement des

artistes dont la médiocrité était insupportable dans les rôles marqués.

Du reste, c'est sur ceux-là seuls que nous nous sommes prononcés. Quant aux rôles secondaires et insignifiants, qu'on range dans la catégorie des utilités, nous avons laissé au directeur le soin d'apprécier.

Si parfois on nous a reproché l'indulgence dont nos critiques étaient empreintes, c'est qu'on n'a pas, comme nous, suivi avec soin toutes les représentations, c'est qu'on ne s'est pas, comme nous, rendu compte du travail fatigant auquel étaient soumis les artistes, des efforts qu'ils ont dû faire pour arriver au résultat suivant: Du 3 septembre au 2 octobre inclusivement, il a été donné quinze soirées de spectacles. Pendant ces quinze soirées, il a été fourni vingt premières représentations, soit vingt pièces nouvelles se décomposant ainsi:

SIX DRAMES.

La Voleuse d'enfants,
Le Courrier de Lyon,
Le Supplice d'une femme,
Le Sonneur de Saint-Paul,
Trente ans ou la vie d'un joueur,
Marie-Jeanne ou la femme du peuple.

SIX COMÉDIES.

La Poudre aux yeux,
Un mari qui se dérange,
Le Roman d'un jeune homme pauvre,
Les erreurs de Jean,
L'héritage de M. Plumet,
François le Champi.

HUIT VAUDEVILLES.

Pas de feu sans fumée,
La Partie de piquet,
Le Gamin de Paris,
Un Gendre en surveillance,
A la Bastille,
L'Aumônier du Régiment,
Le Supplice d'un homme,
Une Femme qui se jette par la fenêtre.

En présence de cette somme énorme de travail fournie par chaque artiste, on ne nous accusera plus, nous l'espérons du moins, d'avoir usé d'indulgence dans nos appréciations.

A quoi eût servi une critique trop sévère sinon à décourager dès le début ceux ou celles à qui elle aurait été adressée?

Lorsqu'un artiste, quel qu'il soit, a laissé percer une imperfection choquante, nous l'avons relevé.

Nous avons critiqué les gestes, les cris exagérés de M^{lle} Demarquis, le sourire stéréotypé sur ses lèvres; lui avons-nous caché que si elle a dans le drame un savoir-faire agréable au public, il n'en est pas de même dans la comédie.

Nous avons dit à M. Dorval qu'il devait un peu modérer son feu, son animation, son organe trop puissant sur notre petite scène.

Devions-nous, pour ne pas encourir les reproches d'indulgence, refuser tout talent, tout mérite à ces artistes? C'eût été plus qu'injuste, c'eût été absurde, et nous ne voulons pas nous donner ce ridicule.

MM. Caliste, Montlouis, Didier, etc., M^{lle} Dorval, Montvallier, Daire, etc., ont-ils été ménagés quand l'occasion s'est offerte de les blâmer?

En résumé, nous avons équitablement distribué à chacun ce qui lui venait d'éloignement de blâme.

Nous y avons mis des formes convenables, voilà tout. On eût peut-être préféré une critique plus acerbe, plus mordante, qui n'eût pas eu sa raison d'être. Nous avons pensé et agi autrement, et nous avons bien pensé et bien agi. C'est notre conviction; rien ne la modifiera.

Quant on jouit de toute liberté, de toute indépendance dans ses appréciations, on peut juger froidement. Il ne saurait en être de même, quand on est dominé par un parti pris de critiquer à outrance, de trouver d'avance tout mauvais, détestable.

Quelle que soit la manière de voir d'autrui, nous la respectons, mais nous souhaitons qu'on veuille bien ajouter quelque crédit à nos jugements basés sur la justice et l'impartialité.

Dimanche 1^{er} octobre, deuxième représentation de Trente ans ou la vie d'un joueur et du Supplice d'un homme. Nous connaissons ces deux pièces, nous en avons déjà parlé; nous n'y reviendrons pas.

Lundi 2 a eu lieu la première représentation du drame populaire en cinq actes Marie-Jeanne ou la femme du peuple.

L'interprétation de cette pièce a été un véritable succès pour tous les artistes. M^{lle} Demarquis a été chaleureusement applaudie dans plusieurs scènes.

M. Montlouis a bien voulu se charger du rôle de Bertrand par complaisance et pour faciliter la représentation. Nous l'en remercions.

Le drame a été suivi de la charmante comédie en un acte L'Aumônier du Régiment, qui, à notre point de vue, n'est pas une pièce à situations dramatiques, mais bien une charmante comédie pleine d'esprit, de finesse et de sentiment, et qui, sur la scène de Roubaix, est assez bien interprétée.

Jeudi, le spectacle se composait du Supplice d'une femme, du Supplice d'un homme et d'un Gendre en surveillance.

Ces trois pièces ont été très-bien interprétées.

Le public choisi qu'avait attiré l'attrait de la soirée a pu en juger comme nous.

Nous espérons donc que les soirées du jeudi seront mieux suivies dès que le temps voudra bien prêter aide et assistance à la direction.

A. V.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances:

Paris 10 octobre 1865

L'édilité parisienne songe à rétablir, au moins temporairement, la taxe officielle et obligatoire de la boucherie et de la boulangerie. Le système de la liberté absolue, loin de donner les résultats qu'on espérait n'a profité qu'aux boulangers et aux bouchers. Il ne s'est ouvert qu'un très petit nombre de fours et d'étaux, si bien que le consommateur a payé plus cher une denrée de qualité moindre.

Comme atténuation au rétablissement des mercuriales, la préfecture de police autorisera deux innovations diversement appréciées: le colportage dans les rues et la vente au détail du pain et de la viande. Une association capitaliste s'organise dans ce double objet.

L'Italie de Florence du 7 dit que le roi et la reine de Portugal, le prince Napoléon et la princesse Clotilde assisteront à l'ouverture du nouveau parlement italien, le 19 novembre.

Le séjour de M. de Bismark à Biarritz sera de trois semaines environ.

Le ministre de Prusse accompagne sa fille, dont la santé réclame l'air vivifiant de la mer et le climat chaud du Midi.

M. de Bismark a amené un secrétaire de légation et deux employés de son cabinet particulier. Cette dernière circonstance a été aussitôt interprétée par les journaux de manière à laisser croire que le comte de Bismark avait entrepris son voyage en France dans un but politique. La vérité est, dit le Memorial diplomatique que, comme chef du cabinet actuel le comte de Bismark s'est réservé, même pendant son absence, la direction des affaires les plus importantes du gouvernement, et c'est dans ce but qu'il a emmené avec lui quelques auxiliaires, tant pour l'expédition des dépêches que pour le chiffrage des télégrammes.

Le marquis de Bellune, frère du duc qui était premier secrétaire d'ambassade à Rome, sous M. de Lavalette, est entré lundi dernier au séminaire de Saint-Sulpice.

C'était un jeune homme très répandu dans le monde; il avait donné à Bocage un proverbe qui fut joué au théâtre Saint-Louis, il publia une nouvelle dans la Revue de Paris; il était bon musicien et peintre passable; bref on ne lui connaissait que des goûts d'artiste, et aucun de ses amis ne se doutait qu'il ferait cette fin, surtout aussi promptement.

Il a tombé ce matin une assez forte quantité de pluie à Paris, sans être précédée d'un vent frais, l'atmosphère se rafraîchit très-sensiblement.

Le prince Napoléon fera, dit-on, une rapide apparition à Paris, vers la fin d'octobre. Il retournera à Prangins, et de là à Florence, avec le roi et la reine de Portugal.

On dit que S. M. Pie, qui est allé au Pape se propose d'aller à Rome, afin d'obtenir la réconciliation de son parrain et de son père.

Le Moniteur publie la liste des élèves admis cette année à l'école polytechnique. Le nombre en est supérieur à celui des années précédentes. Il y en a en effet dix de plus. Parmi les admis se figurent des noms appartenant à des sommités aristocratiques; par exemple: MM. de Sessaïons, de Montboisier, Beaufort Canillac, de Poupiquet du Halgout, de Courson-de-la-Villeneuve, de Cambis, de la Roche-Aymon, de Maistre, de Suffren, de Martinprey, de Polignac, de Dampierre, d'Elbée, de Prével.

Pour toute la correspondance: J. Reboux.

FAITS DIVERS.

La commission anglaise envoyée à Brindes pour faire un rapport sur le transport de la maille de l'Inde par les lignes d'Italie (à l'exclusion de celle de Marseille) a terminé son travail, dont les conclusions ne sont pas favorables au port de Brindes; elle propose donc qu'on maintienne la voie de France. Le port de Brindes est en partie comblé et il ne pourrait recevoir des bateaux à vapeur qui ont un fort tirant d'eau. Il faudrait 20 millions et plusieurs années, qu'on qu'en dise M. Jacini, pour le mettre en état. Le ministre italien à Londres combat ces conclusions avec une extrême vivacité et prétend qu'au moyen de bâtiments plus légers on arriverait aux mêmes résultats.

La Gazette du Midi publie le texte d'une pétition adressée à l'Empereur par un certain nombre d'habitants de Marseille. Les signataires se fondent sur certains faits desquels il résulte que le choléra, qui depuis 1832 a sévi sept fois dans leur ville, a été constamment importé par des malades venus du dehors, demandant l'établissement d'une administration sanitaire locale, ayant l'indépendance suffisante pour se défendre contre la maladie et pour empêcher que Marseille ne devienne un lieu maudit que l'étranger redoute et fuit.

A Marseille, ou a mis en adjudication, au prix de quatre millions, la raffinerie Rostand et ses dépendances, la fabrique du noir animal, la distillerie et l'ancienne usine Grandval. Personne ne s'étant présenté pour couvrir la mise à prix, la vente a dû être renvoyée.